



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
D'INDRE-ET-LOIRE

BILAN 2016

PROTOCOLE DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

2016 - 2018

*Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de
lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes*

Commission spécifique de lutte contre les violences faites aux femmes



INTRODUCTION

Objectif du bilan

Permettre une photographie annuelle des actions du collectif constitué de partenaires signataires du protocole. Ce n'est pas un bilan d'activité des organismes mais une mise en lumière de ce qui est fait collectivement sur cette problématique de sécurité et de santé publique en Indre-et-Loire. Ces données sont constitutives d'un observatoire des violences faites aux femmes en Indre-et-Loire, porté par la DDFE 37. Les outils développés sont à disposition sur le site de la préfecture et sur le site des acteurs porteurs de projets.

Ce bilan doit permettre de:

1. Rendre visible les violences faites aux femmes et valoriser les réponses du réseau
2. Quantifier les efforts de communication, de prévention et de formation qui permettent de maintenir un niveau d'information soutenu et une professionnalisation des acteurs pour une meilleure prise en charge
3. Améliorer la qualité et la fluidité des accompagnements
4. Renforcer les axes qui n'ont pas été suffisamment développés

La méthode

Les partenaires sont invités à renseigner des indicateurs correspondants aux 7 axes sur lesquels repose le protocole. Les réponses quantitatives sont complétées par des apports qualitatifs.

Le taux de réponse est de 97.91 %, mais seules 87.5 % des réponses sont exploitables. Le taux de réponses est nettement supérieur au dernier bilan, puisqu'il était de 61 %.

En 2017, un travail sur la collecte des données sera proposé afin d'affiner cet observatoire des violences piloté par la DDFE (harmonisation des indicateurs et dématérialisation des réponses).

Certaines données étant partielles (non connues, incomplètes, non renseignées), et la prudence étant de rigueur en matière de données chiffrées, ce sont plus des éléments de tendance qui sont présentés que des statistiques.

Attention, toutes les informations portent sur les 9 premiers mois de l'année 2016, sauf ZP sur 11 mois.

Nadine LORIN

Responsable de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité F/H (DDFE 37)
02.47.70.46.37 / 07.86.52.28.54 / nadine.lorin@indre-et-loire.gouv.fr

1

INFORMATION - COMMUNICATION - DONNÉES STATISTIQUES ZP, ZG, Parquet et PM

Plaquettes « vos contacts en département » de la DDFE. Les structures ont également diffusé leur communication. Des affichages ont été faits.

7067
plaquettes
distribuées

Dont 2 bulletins de la MGEN diffusés à **17000** exemplaires. Les publications sur les sites de l'ensemble des partenaires sont importantes. RAPPEL : toutes les informations sont publiées sur le site de la préfecture, onglet DDFE.

Toujours importantes à maintenir. Nous en avons fait moins qu'en 2014-2015 (32) mais la meilleure fréquentation a permis de toucher plus de personnes.

10
manifestations
grand public

19
actions de
communication
médias

Nous faisons référence aux marches exploratoires et aux enquêtes sur le harcèlement dans l'espace public.

7208
personnes
sensibilisées

Les sensibilisations sont des informations descendantes courtes qui permettent essentiellement de faire prendre conscience du problème.

5
actions de
sensibilisation
spécifique

844
interventions
en ZP,
NC en ZG

Les données statistiques ne sont pas identiques pour la Police et la Gendarmerie. Nous n'avons donc pas les mêmes informations.

1163
plaintes ZP
255 ZG
soit
1418

Pour la ZP les données portent sur 11 mois (+10%). Pour la ZG, elles portent sur 9 mois. La plainte étant devenue la règle (convention décembre 2014), nous aurions dû voir une forte augmentation des plaintes aussi en ZG. Ce n'est pas le cas.

67 plaintes
poursuivies
sur 9 mois

Les poursuites pénales sont peu nombreuses (infractions insuffisamment caractérisées). **38** alternatives aux poursuites ont été prononcées. 17 ODP présentées au JAF, **5** ODP prises.

2

FORMATION DES ACTEURS

Ouverture d'un **DU** « clinique des violences sexuelles : psychopathologie, prise en charge, évaluations criminologiques et coordination » à partir de janvier 2017 à l'Université F. Rabelais. **6** médecins urgentistes ont été sensibilisés et sont référents pour les hôpitaux de Tours, Chinon, Loches, Amboise-Château-Renault, clinique de l'Alliance et le pôle Léonard de Vinci. Sont considérées comme des formations les interventions d'une journée au moins, face à des professionnels.

4910
professionnels
formés

Les promotions peuvent compter jusqu'à 80 étudiants.es.

11
formations
dispensées aux
étudiants

ITS, Croix Rouge, Université, IUT...

705
étudiants
formés

Les formations portent sur du face à face pédagogique, des journées d'études, des séminaires. **8** supervisions ont été faites. **16** membres du directoire de Keolis Fil Bleu ont été sensibilisés sur le harcèlement dans l'espace public. Cette formation validée par le directoire, sera faite auprès des personnels.

26
formations
dispensées

3 ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Les femmes accueillies ont été le plus souvent orientées vers les structures juridiques, psychologiques ou sociales, ainsi que vers des hébergements d'urgence.

2502
femmes
accueillies sur
le réseau

NC
permanences
dans
les QPV

Des permanences sur l'agglomération et en zones rurales existent. Une cartographie est en cours. Les associations devront indiquer les permanences dans les QPV.

L'accompagnement psychologique a fortement progressé puisque de nouveaux acteurs ont intégré le protocole sur ce champs de compétence.

1247
femmes suivies
psychologiquement

145
femmes
accompagnées
socialement

Les partenaires n'ayant pas noté cet indicateur dans leur évaluation, cette information est très parcellaire. L'accès aux droits pour les allocations distribuées par la CAF est rapide (effort de priorisation). Nous n'avons pas d'éléments sur la GIPA (à voir pour 2017).

56 femmes ont été accompagnées physiquement au tribunal et/ou au commissariat ou gendarmerie.

939
femmes
accompagnées
juridiquement

79
femmes
en CHRS dont
25 enceintes

3 femmes en résidences sociales.

89 jours d'utilisation d'1 chambre, 30 jours : 2 chambres, 7 jours utilisation de 3 chambres, soit 126 jours d'utilisation. Pour un HU mal adapté aux situations de violences, il s'agira de les utiliser à la marge.

354
nuitées en
hôtels

95
ménages
accueillis en
HU

Soit 198 personnes, dont 39 ménages à l'hôtel (91 personnes). A ce jour 6 logements. Au 1er janvier 2017, 8 logements pour une capacité de 20 places seront attribués. L'objectif est de diminuer l'utilisation des hôtels inadaptés aux besoins.

3 ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Malgré une communication importante, peu d'orientations vers l'ADJ. Son rôle est de recevoir les femmes, notamment les victimes de violences, d'orienter mais aussi de détecter. Chacune fait de nombreux passages.

45
femmes
accueillies par
l'accueil
de jour

1339
consultations
IML

240 (18%) violences conjugales, dont 39 sans réquisition et 110 violences sexuelles (8,2%).

RAPPEL : la procédure spécifique validée dans le cadre du protocole doit être respectée.

65
femmes
relogées grâce
à la procédure
bailleurs

4
TGD attribués

Il sont attribués pour une période de 6 mois. Voir information et fiche de signalement sur le site de la préfecture (espace dédié aux signataires).

Conformément au plan de lutte contre le harcèlement, 3 groupes de parole sur le harcèlement dans l'espace public seront ouverts à titre expérimental à partir de janvier (la Riche, Tours, Joué-lès-Tours).

25
femmes
dans les groupes
de parole

8
femmes en
atelier d'escrime
thérapeutique

10 ateliers sur une année pour des femmes victimes de viols étant déjà suivies en thérapie.

6 situations de harcèlement détectées dont 2 où l'auteur a été licencié.

NC
accompagnées
vers l'emploi ou
la formation

17
femmes
victimes
de prostitution
suivies

Avec la loi du 13 avril 2016, une commission départementale réglementaire sera mise en place à partir du 1er trimestre 2017. Son rôle : accompagner les parcours de sortie de la prostitution des personnes qui en sont victimes.

4

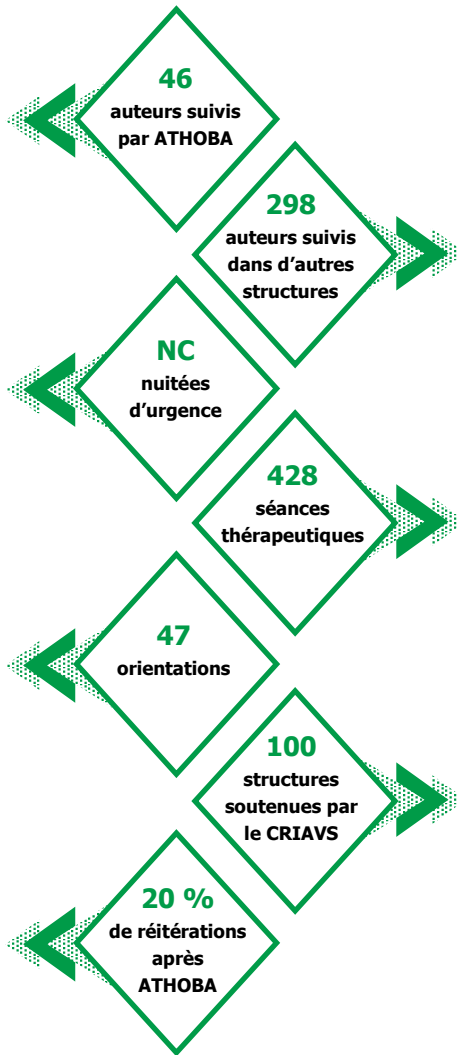
ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS

Plus **17** auteurs en stage spécifique pour les primo délinquants (3 sessions).
RAPPEL : ATHOBA est un suivi thérapeutique. En 2016, à titre expérimental, quelques femmes ont intégré ce dispositif.

3 auteurs hébergés en HU, **10** évictions de conjoints violents.

Les orientations sont faites par la justice, les forces de l'ordre, les assistantes sociales, les associations, les familles.

Pour ATHOBA, le suivi porte sur 5 ans. On note une stabilité de la réitération des faits de violences.



Suivi psychologique en milieu carcéral et en association.
 30 personnes suivies en milieu ouvert, 12 personnes détenues.

Sur ATHOBA

Pôle ressources pour les acteurs qui accompagnent les auteurs de violences sexuelles.

5

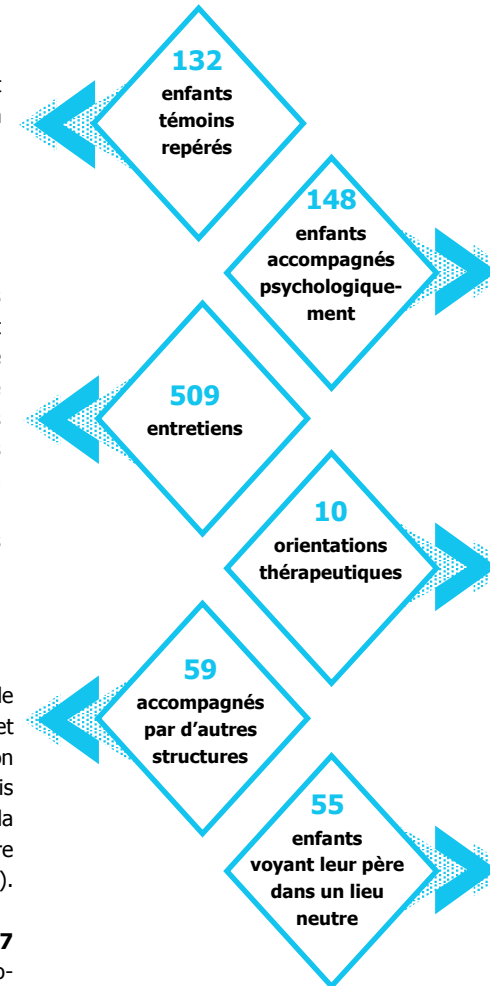
ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS

Les enfants sont âgés de 1 mois à 18 ans.

Ce dispositif est sous calibré. La demande est importante et la prise en charge nécessaire pour lutter contre les souffrances des enfants et faire de la prévention par rapport à la reproduction des comportements.

Le CHRS Anne de Beaujeu a édité un livret d'accueil à destination des enfants. Il sera mis en ligne sur le site de la préfecture (espace réservé).

Au total ce sont **207** enfants victimes de violences conjugales qui sont accompagnés.



15 à Anne de Beaujeu, 15 à Albert Camus.
 Nouvelle orientation vers le CIDFF d'enfants placés en famille d'accueil.
 Ce dispositif est créé pour palier aux délais de traitement trop long des dispositifs de droits communs. Il ne doit pas s'y substituer.
 Ce n'est pas une prise en charge thérapeutique, mais un lieu d'accompagnement psychologique et d'évaluation.

Vers les dispositifs thérapeutiques de droit commun, les pédopsychiatres...

160 visites en lieu neutre. Plus de 50% des pères ont une addiction (11) notamment alcoolique ou souffrent de pathologies psychologiques avérées plus ou moins importantes.

6

ACTIONS DE PRÉVENTION

63 femmes en insertion sensibilisées sur les violences sexistes.
5 associations intègrent de manière transversale le respect mutuel et la lutte contre les stéréotypes dans toutes leurs interventions.

58
interventions
par le réseau

648
personnes
touchées par ces
interventions

Hors établissements scolaires (centres d'éducation spécialisée, centres d'accueil pour personnes handicapées...).

Établissements de l'éducation nationale, CFA...

900
élèves informés
sur les violences
faites aux
femmes

90
élèves
informés sur le
harcèlement

Certaines structures informent de manière transversale sur tous les axes. (respect mutuel, égalité, mixité, déconstruction des stéréotypes...)

Ce champ est intégré aux socles de compétences de l'Éducation Nationale. Tous les établissements du second degré ont un référent ou une référente à l'égalité entre les filles et les garçons.

379
élèves informés
sur le respect
mutuel

NC
médiations
familiales

En prévention des séparations conflictuelles mais **pas dans le cadre de violences conjugales.**

Reconstitution d'audience d'un tribunal pour enfants (à destination des élèves du 1er degré).

600
enfants
présents

52
collèges et
lycées concer-
nés

Beaucoup d'intervenants extérieurs agissent à la demande des chefs d'établissement. Le réseau académique pour l'égalité F/G facilite cet investissement. L'exposition XY circule bien.

7

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES ET DONNEES NATIONALES SUR LES HOMICIDES

Pour rappel le coût des violences en France est estimé à 3,5 milliard d'euros. Si sur le département, nous avons des crédits qui peuvent sembler importants, c'est que nous y mettons l'ensemble des subventions qui couvrent aussi l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le nombre de femmes victimes de violences au niveau national est de 216 000 (moins de 15 % portent plainte). 62000 femmes et 2700 hommes seraient victimes de viols ou tentatives de viol (10% ont porté plainte). 553 000 femmes de 20 à 69 ans, déclarent une agression sexuelle et 185 000 hommes (hors viol).
Enquête INED 2016

En prenant en compte les données du niveau national, on peut estimer qu'en Indre-et-Loire : avec plus de 1500 plaintes en moyenne par an, ce serait 40 000 les personnes touchées (femmes, enfants et auteurs). Nous constatons près de **3 viols, agressions ou atteintes sexuelles par semaine** (142/an). Nous pouvons estimer que 1442 femmes en sont victimes en Indre-et-Loire (attention chiffres sur 11 et 9 mois). C'est un problème majeur de société et de santé publique.

569 920 €
crédits directs et indirects

En 2015 France, tous les deux jours et demi, un homicide est commis au sein du couple.
115 femmes sont décédées en une année, victimes de leur compagnon ou ex-compagnon.
21 hommes sont décédés, victimes de leur compagne, compagnon ou ex-compagne. En moyenne, une femme décède tous les 3 jours et un homme tous les 17,5 jours. Les morts violentes au sein du couple enregistrent une diminution de 7 faits par rapport à l'année précédente.
11 enfants sont également décédés concomitamment à l'homicide de leur père et/ou mère.
En incluant les suicides des auteurs et les homicides de victimes collatérales, ces violences ont occasionné au total le décès de 200 personnes, soit 2 de moins qu'en 2014 (202).

2 homicides
dans le 37
Étude 2015 en ZG



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET

D'INDRE-ET-LOIRE